



Commune de CHOMERAC  
Place du bosquet  
07210 CHOMERAC  
Tel. : 04 75 65 10 53  
Mail : [mairie@chomerac.fr](mailto:mairie@chomerac.fr)

## Rejet tacite

Recommandé avec AR

Dossier N° : **DP 07066 22 C0056**

Déposé incomplet le 21/09/2022

Par : Madame Stéphanie VERDOL  
59 allée Marie Curie  
07210 CHOMERAC

Sur un terrain sis à :  
59 allée Marie Curie  
07210 CHOMERAC

Cadastré : ZE694

**OBJET : REJET TACITE – CLASSEMENT SANS SUITE**

Madame,

Vous avez déposé le 21/09/2022 un dossier de déclaration préalable enregistré sous les références DP n°00706622C0056.

Par courrier du 05/10/2022 , je vous ai notifié que ce dossier était incomplet, et qu'il vous appartenait de produire les pièces manquantes.

Le délai de trois mois qui vous était imparti pour répondre étant maintenant écoulé, je me vois dans l'obligation de rejeter votre dossier et de le déclarer sans suite.

Cette décision de rejet tacite ne s'oppose pas au dépôt d'une nouvelle demande réglementaire prévue par les textes en vigueur si vous souhaitez toujours réaliser les travaux.

Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée,

Le 05/01/2023

Le Maire,  
François ARSAC



Pièce jointe : un exemplaire de votre dossier en retour.

Copie de la présente lettre est adressée au préfet.